

L'énergie *nous habite!*

Administration générale

Approbation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 :

- Le conseil a approuvé les états financiers 2019 de la [MRC du Domaine-du-Roy](#) et du [territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan](#). Ceux-ci peuvent être consultés sur le site Internet de la MRC dans l'onglet Publications | États financiers 2019.

Aménagement du territoire

Mandat – Caractérisation écologique :

- En tant que MRC coordonnatrice à la gestion, à l'entretien préventif et au développement de la véloroute des Bleuets, les membres du conseil ont accordé à l'Agence de gestion intégrée des ressources la réalisation de la caractérisation écologique d'une zone de 31 ha ainsi que l'accompagnement professionnel pour l'obtention des autorisations, et ce, pour une somme forfaitaire de 3 875 \$, plus les taxes applicables.

Développement territorial et socioéconomique

Nouvelle proposition – Fonds d'urgence communautaire COVID-19 :

- Les élus ont autorisé de répartir le résiduel de l'enveloppe du Fonds d'urgence COVID-19 en allouant 32 307 \$ pour des projets structurants et une somme de 20 000 \$ (maximum 500 \$ par organisme) pour des mesures sanitaires et dépenses liées au soutien à l'organisation.

Territoire non organisé

Mandat – Reconstruction du pont H022-037 (lac Houvrard) :

- Les membres du conseil ont octroyé un mandat à Foresco Holding inc. pour la reconstruction du pont H022-037 situé au lac Houvrard, et ce, pour une somme de 123 600 \$ plus taxes.

La prochaine séance ordinaire
du conseil de la MRC du
Domaine-du-Roy aura lieu le
mardi 13 octobre 2020, à
19 h 30.

Santé et services sociaux

Mandat – Projet pilote sur les saines habitudes de vie :

Le conseil de la MRC a autorisé :

- De mettre en place une instance de concertation territoriale (sous l'autorité de la Table des partenaires en santé et qualité de vie) pour assurer la mise en œuvre du plan d'action des saines habitudes de vie conjointement avec les actions provenant du système alimentaire durable, et ce, dès l'automne 2020;
- D'embaucher un chargé ou une chargée de projet, à raison de trente-cinq heures par semaine pendant deux ans;
- D'autoriser une aide financière de 50 000 \$ sur deux ans (25 000 \$/année) faisant partie de l'investissement global de 140 000 \$;
- D'adopter ultérieurement un plan d'action des saines habitudes de vie;
- De nommer M^{me} Jacynthe Brassard, agente de développement, pour assurer le suivi.

Pour plus d'information :